



Association Nationale « Club Energy »

<https://clubenergy-dz.com> / contact@clubenergy-dz.com

Table Ronde

« Genèse et applications de l'IA dans l'énergie et l'économie en général : le cas de l'Algérie »

Synthèse des Travaux

Conclusion de la Table Ronde

Dr Mustapha MEKIDECHE, Modérateur

La synthèse de cette table ronde est à la fois un exercice complexe et difficile. Complexe du fait que l'ensemble de la chaîne de valeur de l'IA a été traitée depuis sa genèse jusqu'aux applications qu'elle a induite et continue de produire. Difficile car elle a porté également sur sa déclinaison algérienne en cours d'émergence, depuis la naissance et le développement de l'écosystème digital en Algérie en termes d'infrastructures mais aussi de formation et de développement des ressources humaines académiques et professionnelles.

Ceci étant, sans être exhaustif, on peut retenir les cinq éléments fondamentaux de conclusion suivants en rapport avec l'objectif fixé à cette table ronde.

En fait il y avait un double objectif. Le premier consistait à donner aux acteurs et utilisateurs de l'IA d'un pays émergent comme le nôtre une vision claire, stratégique mais aussi opérationnelle de l'IA : d'où elle vient et où elle va. Le second objectif consistait à dérouler le processus de son appropriation en

Algérie et de s'interroger sur le comment faire. D'où la place importante réservée au débat avec les participants. Enfin parmi les conclusions, certaines posent des questions ouvertes non encore résolues mais identifiées et prises en charge.

La première conclusion est que l'IA est un instrument d'aide à la décision humaine qui revient aux usagers en y corrigeant les différents biais identifiés dans les trois communications : biais culturels et sociaux, états de développement des technologies mises en œuvre différentes selon les pays, quantités et qualités des bases de données spécifiques aux problématiques traitées, sachant leur insuffisance en termes de quantités et de qualités dans les pays émergents s'agissant des centres de données (data centers)

La deuxième conclusion, pour le secteur spécifique de l'énergie, est de se référer aux pratiques en la matière utilisées par un certain nombre de groupes énergétiques des pays émergents dans (Malaisie, Indonésie, Arabie Saoudite) pour élaborer et mettre en œuvre le processus d'appropriation de cet outil par les groupes énergétiques algériens. Il convient de relever que l'utilisation de ces bonnes pratiques peuvent être élargies aux autres secteurs économiques, notamment l'industrie et les services.

La troisième conclusion est celle de continuer de former et de développer les ressources humaines en la matière au double plan académique (universités technologiques et scientifiques, école supérieure de mathématiques, écoles supérieures d'IA et de cyber sécurité notamment) et professionnelles, y compris les appuis aux Startup par des politiques publiques. L'Algérie, qui s'y est engagée, devra prolonger et consolider cette orientation.

La quatrième conclusion porte sur la nécessité de produire une vision prospective de l'écosystème numérique algérien, dont la mise en place est engagée mais encore inachevée. De façon plus factuelle, l'écosystème à construire doit être projeté et programmé sur le long terme en identifiant les objectifs d'étapes, les coûts, les délais et le cadre institutionnel s'agissant notamment de la numérisation des activités et des infrastructures à mettre en place.

La cinquième conclusion porte sur la vigilance et la veille opérationnelle en termes de règles d'éthique et de prévention des risques résultants de la manipulation des Centres de données et du Cloud. Dans cet ordre d'idées, le

débat a mis en évidence la nécessité de veiller à l'intégrité des cursus d'apprentissages scolaires, professionnels et universitaires résultant d'une utilisation inappropriée de l'IA par les apprenants, notamment lors des examens.

La dernière conclusion est relative à la possibilité de s'appuyer sur la dorsale transsaharienne de fibre optique, mise en place par l'Algérie, pour y construire en même temps des Centres de données africains pour contribuer à la réalisation de la souveraineté numérique africaine.